



Commission de l'Environnement  
de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE-BELGIË  
P.P  
1030 BRUXELLES 3  
P003388

- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

# L'Echo du Marais

N° 107 - Automne 2013 – Périodique trimestriel



<b>EDITORIAL</b> .....	3
HOF TER MUSSCHEN : DES TRAVAUX SANS PERMIS ! .....	3
<b>VIE DE LA CEBE</b> .....	5
UN NOUVEAU SITE WEB POUR LA CEBE .....	5
LA CEBE À LA CÔTE D'OPALE .....	6
VISITE DU MOIS D'AOÛT : ASTÉRACÉES ET APIACÉES .....	8
<b>ARTICLES – MINI-DOSSIERS</b> .....	10
LA BOTANIQUE DES RUES (5) - LE LAITERON ÉPINEUX, SON LAIT, SON CORSET EN SABLIER ET SES AIGRETTES À SOIES BLANCHES.....	10
UN SITE NATUREL DE HAUTE VALEUR BIOLOGIQUE MENACE : LA FORESTERIE .....	12
DU NEUF SUR LE FRONT DES ESPECES INVASIVES ! .....	13
<b>NOS SITES</b> .....	14
MOERASKE, DES SENTIMENTS CONTRASTES .....	14
SACRES SYMPETRUMS.....	15
<b>OBSERVATIONS</b> .....	18
QUELQUES BELLES OBSERVATIONS A L'HOF TER MUSSCHEN ! .....	18
EEN GOED DAGVLINDERJAAR / UNE BONNE ANNEE A PAPILLONS DE JOUR .....	19
<b>ACTIONS</b> .....	20
PARTICIPATION DE LA CEBE AU « CARREFOUR DES GÉNÉRATIONS » À EVERE.....	20
SAMEDI 24 AOÛT : NUIT EUROPÉENNE DE LA CHAUVESOURIS (NEC) ..	20
<b>PRODUITS &amp; PUBLICATIONS</b> .....	21
<b>AGENDA</b> .....	22
VISITES - ANIMATIONS - GESTION.....	22
COTISATIONS ET DONS .....	23
DATES.....	24

# Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl



## **CEBE asbl – MOB vzw**

Rue Mosselmannsstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) <http://www.cebe.be/cebe>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



## Visites



### **Guidées, libres, sur demande**

#### **Moeraske**

#### **Hof ter Musschen**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

### **Scolaires**

#### **Moeraske**

#### **Hof ter Musschen**

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

[am.paelinck@gmail.com](mailto:am.paelinck@gmail.com)

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



## Activités - Gestion



#### **Moeraske**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

#### **Hof ter Musschen**

Michel Durant

0479 / 904 879

[michel.mejg.durant@belgacom.net](mailto:michel.mejg.durant@belgacom.net)

#### **Potager biologique**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be)

#### **Jardin des Aromatiques**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be)

#### **Fournil de l'Hof ter Musschen**

David Waiengnier

02 / 216 38 32 (soir)

[fournil@cebe.be](mailto:fournil@cebe.be)

#### **Trésorier ASBL**

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

[pat.vandenborre@skynet.be](mailto:pat.vandenborre@skynet.be)

#### **Secrétaire ASBL**

Jean-Philippe Coppée

02 / 242 30 85 (soir)

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be)

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere, de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2012.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





# Editorial

## Hof ter Musschen : Des travaux sans permis !

Par Jean-Philippe Coppée

Décidément, les éditoriaux se succèdent et, malheureusement, se ressemblent.

Début de cet été, dans notre dernier numéro, nous vous racontions la création d'un large chemin dans une des friches du Moeraske. Aujourd'hui, ce n'est rien moins que des travaux réalisés sans permis à la ferme Hof ter Musschen.



Tout le monde n'est pas en vacances en ce mois de juillet (HTM – juillet 2013) © 2013 CEBE-MOB

Le dernier épisode en date commence à la mi-juillet où, WE de visite guidée et de gestion CEBE passé, certains riverains virent -avec stupéfaction- des engins de terrassement s'attaquer à la végétation entourant le côté nord de la ferme. Il faut mentionner que cette ferme en carré est classée et qu'on se trouve ici non seulement dans le périmètre de protection des bâtiments mais aussi dans celui du site naturel de haute valeur biologique que nous gérons. Toute modification du relief du sol doit donc obligatoirement faire l'objet d'un permis, et donc d'une enquête publique. Et pourtant, aucune affiche rouge n'a été vue dernièrement. Le mystère est donc complet.

La réponse est évidente : il s'agit de l'application, par l'occupant de la ferme, de **la technique dite « du fait accompli »**.

Ce dernier a simplement profité de la période des vacances, durant laquelle riverains et autorités se reposent quelque peu, pour agrandir son parking.

Organisateur d'événements et de réceptions, il a estimé nécessaire de convertir la végétation jouxtant la ferme en emplacements pour voiture.

Il a donc fait réaliser des plateaux qu'il a renforcés afin de supporter le poids des véhicules... et cela alors que les parkings de l'université sont à une petite centaine de mètres !

Heureusement, les autorités régionales ont fait procéder à l'arrêt du chantier... **mais le mal est fait !**

On s'oriente maintenant vers une partie plus « procédurière » où le responsable des travaux va devoir « régulariser » la situation. A ce moment, il est encore trop tôt pour se prononcer sur les suites qui seront données mais selon toute vraisemblance, l'occupant de la ferme va (devoir) introduire un dossier de permis d'urbanisme.

Les différents scénarios sont les suivants :

- Les autorités communales font preuve de fermeté et demandent la remise en état des lieux.
- Les autorités accordent la régularisation du parking avec ou sans aménagements complémentaires destinés à limiter l'impact de celui-ci. Elles entérineraient ainsi les agissements de l'occupant de la ferme (et le confortant dans sa manière de faire).

Ce qui interpelle dans ce malheureux cas, c'est que personne n'a été à même d'évaluer « avant travaux » l'impact de ceux-ci sur le milieu naturel proche. En effet, nous sommes ici dans une Zone Verte de Haute Valeur Biologique (ZVHVB) et dans une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) NATURA 2000 !

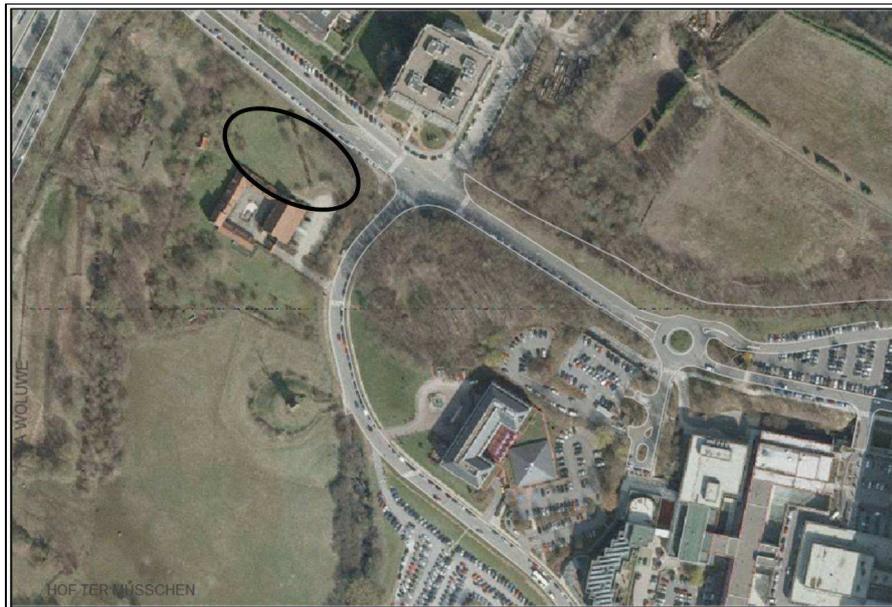
Nous sommes en droit de nous demander, par exemple, ce que vont devenir les eaux de percolation de ce « parking » ? N'oublions pas la zone humide et la Woluwe juste en contrebas !

Et puis, le nouveau relief du sol est-il compatible avec la perception normale qu'on devrait avoir d'une ferme en carré ? Auparavant, et comme ce l'était depuis le début de l'exploitation agricole, c'était un profil de prairie, en légère pente, qui bordait ce côté de la ferme. Maintenant, ce sont des parkings « en terrasse » ! (voir photos).

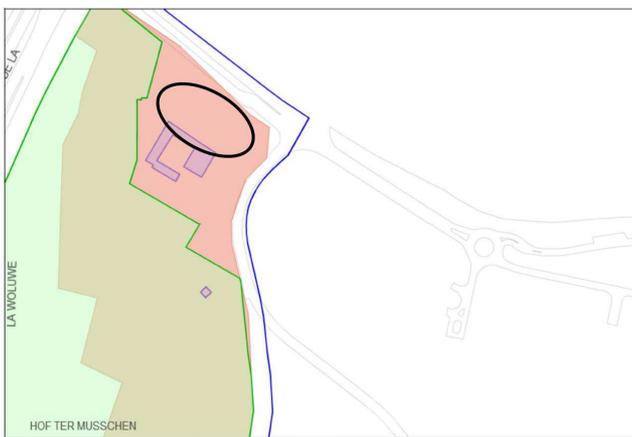
Espérons que les autorités adopteront une position ferme dans ce dossier en donnant un signal clair à l'occupant afin qu'il ne développe pas un sentiment d'impunité.

Dans le cas contraire, il y a fort à parier qu'il recommencera un jour ou l'autre !

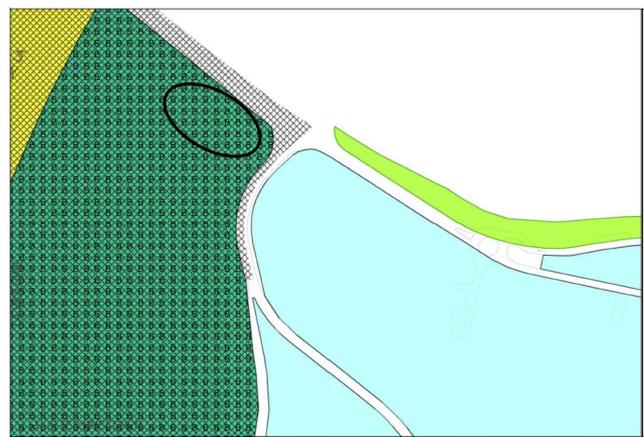
Pour mieux comprendre...



1 : Situons-nous tout d'abord - Vue aérienne de la ferme Hof ter Musschen et de ses environs immédiats ([www.brugis.irisnet.be](http://www.brugis.irisnet.be)). En bas, à droite, le site de l'UCL et des Cliniques Saint-Luc. Le tiers gauche de la vue est occupé par la zone verte de haute valeur biologique de l'Hof ter Musschen. Sur chacune des illustrations, la zone des travaux est entourée.



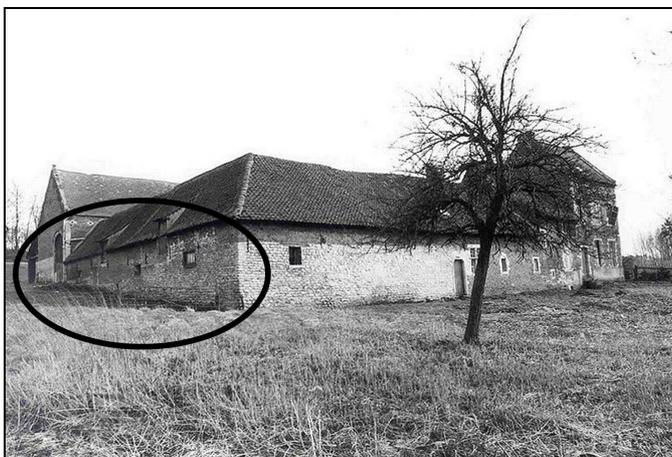
2



3

2 : Protection du patrimoine ([www.brugis.irisnet.be](http://www.brugis.irisnet.be)) : les ensembles formés par la ferme et le moulin sont visibles. L'ensemble du site, de la ferme et du moulin sont inclus dans un périmètre de protection.

3 : Affectation du sol- PRAS ([www.brugis.irisnet.be](http://www.brugis.irisnet.be)) : l'ensemble de la zone est en ZVHVB et en ZSC Natura 2000



4



5

4 : La ferme vers 1970 – La zone enherbée de la prairie longe en ligne le côté de la ferme. Il s'agit d'une situation normale rencontrée dans beaucoup de fermes. La zone entourée par un trait noir reprend l'angle de vue de la photo n°5.

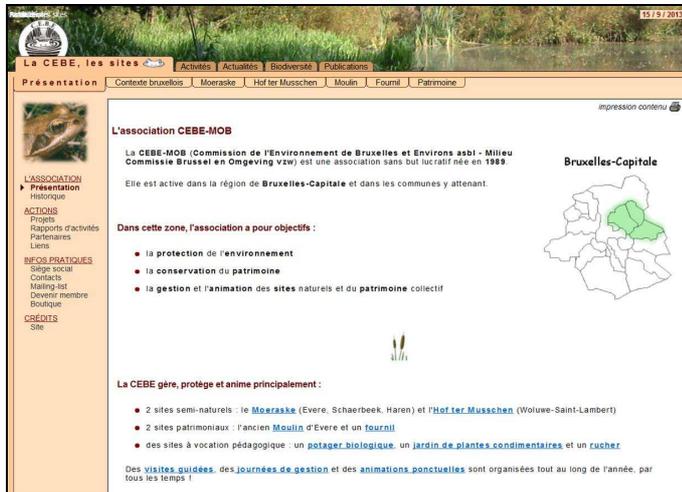
5 : Les travaux en août 2013 (11/08/2013) – Réalisés sans permis, les terrasses de parkings ont remplacé la végétation et bordent le mur de la ferme. Remplaçant le profil traditionnel en légère pente existant depuis des décennies (et jusqu'au début des travaux), ils ne respectent pas l'aspect habituel des alentours d'une ferme brabançonne comme celle de l'Hof ter Musschen (© 2013 CEBE-MOB).



# Vie de la CEBE

## Un nouveau site web pour la CEBE

Par David Waiengnier



Le site internet de la CEBE – période 2003-2013  
© 2013 CEBE-MOB

### 2003... 2013 !

Après 10 ans de bons et loyaux services, le site internet de la CEBE devenait très lourd à gérer sur le plan technique.

Nouvelles technologies, nouvelles capacités des lignes et de stockage, ampleur des sujets à gérer,... bref, le monde avance et il était grand temps de renouveler le site.

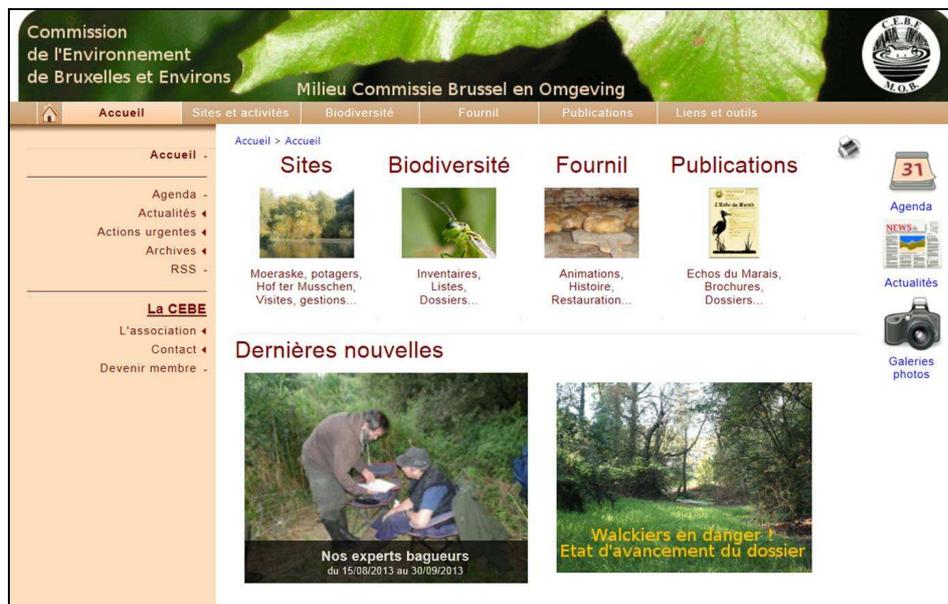
### C'est chose faite... ou presque !

La structure et les moteurs techniques sont en place. Il ne reste plus qu'à rapatrier et mettre à jour les informations des centaines de pages de l'ancien site. Tout cela sera fait dans les mois à venir petit à petit. En attendant, l'ancien site reste ouvert mais ne sera plus mis à jour. Les news, l'agenda et les inventaires sont déjà complètement opérationnels dans le nouveau site.

### Qu'y a-t-il de nouveau ?

- La navigation a été simplifiée. Le système d'onglets à 2 niveaux a été abandonné. Il permettait d'accéder à plus de 400 pages en 3 clics maximum mais on s'y perdait.
- Chacun des 5 onglets (Sites et activités, Biodiversité, Fournil, Publications, Liens et outils) s'ouvre sur une collection d'icônes représentant les pages principales. Les pages secondaires sont accessibles via le menu de gauche qui devient dynamique.
- L'accueil propose les dernières news sous forme de diaporama. Les news sont présentés en liste compacte et un clic sur un titre ouvre le détail de la news. L'agenda fonctionne de la même façon.
- Les inventaires ont une nouvelle présentation, avec diaporama des photos d'une espèce. Les fiches proposent des onglets avec les localisations 'Google map' et les pages d'observations.be
- Les galeries photos ont été modernisées.
- La gestion technique a été fortement simplifiée et permet des mises à jour plus simples et plus rapides.

Vous pouvez découvrir le site en cliquant le lien en page d'accueil de l'ancien site, ou temporairement via l'adresse [www.cebe.be/cebe](http://www.cebe.be/cebe). Bonne navigation !



Le nouveau site web de la CEBE, entièrement rénové !  
© 2013 CEBE-MOB

## La CEBE à la Côte d'Opale

par Michel Moreels

A l'initiative de Claudine Bourg –longtemps ‘commissaire aux comptes’ de notre association-, un petit groupe de Cébéens a passé le week-end des 15 et 16 juin derniers dans le très confortable gîte que celle-ci possède à Saint-Inglevvert. A 7 km de Wissant. En pleine côte d'Opale (\*), dans cette partie du littoral français située entre La Panne et la baie de Somme. Dans le Pas de Calais (62) pour les amateurs de départements.

Le samedi fut essentiellement consacré à la visite de la réserve naturelle du Platier d'Oye appréhendée au travers de la problématique des sternes nicheuses. Trois lieux : trois espèces !

Le premier de ceux-ci ne manqua pas de marquer fortement les esprits. Une petite colonie de Sternes naines (*Sterna albifrons*) –l'emblème d'AVES !- nichant sur un bout de plage est un spectacle fascinant et peu courant. Le vent soulevant le sable, la distance et un certain mimétisme des oiseaux posés sur leurs nids généra bien quelques frustrations. "C'était génial... mais on pourrait mieux voir", maugréions-nous ! Lorsque plusieurs sternes, se donnant le mot (?), se mirent à nous survoler de très très près, permettant à tout un chacun d'apprécier à l'envi leurs caractères distinctifs. In fine, de la très bonne observation. Et le petit bec jaune bien dans l'œil de chacun !

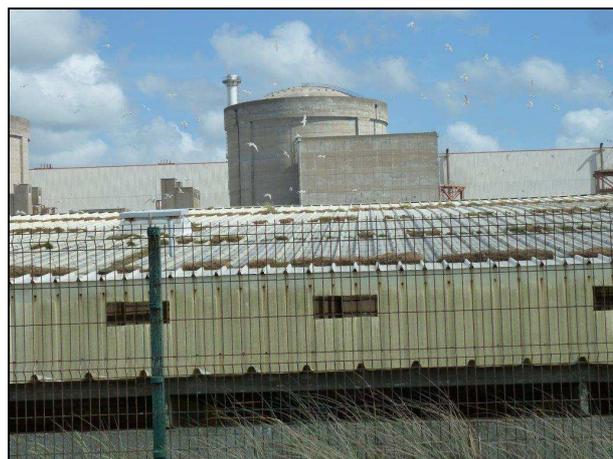
La seconde halte, dans un décor évoquant quelque peu le Zwin, fut pour les Sternes caugek. Ici, la plus grande des sternes que l'on peut normalement observer dans nos régions –notamment en Zélande lors de notre sortie hivernale !-, n'était pas seule. Et nos jumelles multiplièrent les vas-et-viens entre leur colonie et plein d'autres espèces intéressantes, entre leurs pulli et autres Chevaliers arlequin ou Tadornes de Belon.

L'ornithologue aime toujours additionner les différentes espèces approchées sur un site et ici, en nombre, nous ne fûmes pas déçus.

Mais que dire alors du dernier arrêt de la journée ! En lisière de la réserve, il y a un petit chemin. Un sentier incroyable qui fait la frontière entre une zone de dunes extrêmement sauvages et la mer toute proche, d'un côté, et, de l'autre, les bâtiments repoussants et combien démodés (obsoletés ?) de la centrale nucléaire de Gravelines... et là, adossés à la centrale, s'érigent de très vastes entrepôts en tôles de couverture qui abritent un complexe d'aquaculture qui produit, notamment, la majorité des bars (*Dicentrarchus sp.*) qu'on trouve sur les étals français avec l'indication « d'élevage ».



Un petit air de Zwin en France (Platier d'Oye – juin 2013)  
Michel Moreels © 2013 CEBE-MOB



Aquaculture (Gravelines – juin 2013)  
Michel Moreels © 2013 CEBE-MOB

L'extraordinaire, c'est qu'une colonie de Sternes pierregarin - forte de plus de 1250 couples, c'est la plus importante de l'Hexagone !- a assimilé ce lieu à une plage (privée ?), s'y est installée depuis quelques années et y prospère en bonne intelligence avec l'activité dont elles squattent la toiture. C'est un spectacle grandiose que ces oiseaux qui s'élèvent par centaines en même temps dans le ciel. Les voir aller pêcher dans la mer toute proche, puis revenir nourrir leur progéniture est absolument fascinant.

Selon notre guide, elles pratiquent en groupe et avec succès, le mobbing (l'effarouchement des prédateurs) sur les goélands, les corvidés et les rapaces qui s'aventureraient à proximité immédiate de leur colonie. Et nous aussi, bipèdes stationnant trop près de leur zone réservée, nous en avons vu plusieurs voler ostensiblement vers nous en nous houspillant et en nous menaçant... et ce à moins d'un mètre de nos crânes.

Prodigieux ! Incroyable ! Inoubliable ! Les substantifs manquent pour décrire cette expérience.

Mais ce toit de hangar héberge aussi une dizaine de couples nicheurs de Gravelots à collier interrompu. Et là c'est pour le moins stupéfiant, car si les jeunes sternes sont des poussins nidicoles, c.à.d. qui dépendent de leurs parents pour être nourris, les jeunes gravelots sont, eux, des poussins nidifuges, soit des oisillons qui se nourrissent seuls dès leur premier jour. Or comme il n'y a que quelques rares touffes de végétation qui se sont installées sur ces constructions, touffes insuffisantes pour contenir une entomofaune très conséquente,



*Orchis bouc (Gravelines – juin 2013)*  
Michel Moreels © 2013 CEBE-MOB

je suppose que les jeunes gravelots se rabattent massivement sur les mouches -sous leurs différents stades de développement- vivant sur les déjections et les reliefs des repas des sternes. Botaniquement parlant, toujours près de la dite centrale, deux belles observations durant cette journée plutôt dédiée à la gent ailée : l'Orchis bouc et la rare Violette de Curtis.

La journée de dimanche fut consacrée, le matin, à la visite de l'embouchure de la Slack et des remarquables dunes boisées qui la bordent, véritable joyau botanique et havre de paix, notamment pour le Rossignol philomèle qui s'y entend et s'y montre en nombre. Occasion aussi de rencontrer le Chou marin qu'il ne faut pas confondre avec le Chou sauvage aperçu en fin d'après-midi accroché aux falaises calcaires du Blanc-Nez.

L'après-midi nous permet donc de (re)-découvrir ce Cap Blanc-Nez, avec ses falaises et ses paysages semblables à ceux imaginés pour Tintin dans *l'Île noire* (\*\*).

Ici, pour ceux qui n'étaient plus venu depuis une dizaine d'années, les choses ont spectaculairement et heureusement changé. Avant, le chaland se promenait partout à sa guise, endommageant fortement la végétation.

Maintenant, un cheminement bien conçu permet à la fois de découvrir le site et de préserver celui-ci. Partout des explications sont données quant aux réelles mesures de protection des lieux qui sont prises et quant au pourquoi de celles-ci. Un bel exemple d'exploitation touristique durable, me semble-t-il.

Cerise sur le gâteau : plusieurs Mouettes tridactyles nous attendaient sur la plage, point d'orgue de ce week-end particulièrement réussi.

Tout nos remerciements donc à Claudine et Christian, notre guide pour la Slack et le Blanc-Nez, pour cette très chouette initiative (\*\*\*)!



*Clin d'œil à un éditorial récent – Vade retro... (juin 2013)*  
Geneviève Vermoelen © 2013 CEBE-MOB



*Chou marin (juin 2013)*  
Michel Moreels © 2013 CEBE-MOB

### Distinguons Chou marin et Chou sauvage

Chou marin et Chou sauvage appartiennent tout deux à la famille des Brassicacées comme, par exemple, la Moutarde noire ou le Radis.

Le Chou marin (*Crambe maritima*) qui ressemble assez, question feuillage, à un chou-fleur n'est aucunement à l'origine de nos variétés de choux cultivés. Il se caractérise par ses fructifications sphériques et non en forme de silique (fruit sec allongé) comme la plupart des autres Brassicacées. Son habitat : les levées de galets et les sables grossiers dans la zone des embruns.

Le Chou sauvage (*Brassica oleracea*) ressemble fort au Chou marin. Il s'en distingue principalement par ses fruits qui sont des siliques classiques et par son habitat exclusivement constitué de falaises normalement calcaires, mais parfois aussi siliceuses. C'est l'ancêtre de tous les choux cultivés pour l'alimentation humaine.

(\*) : L'appellation "Côte d'Opale" vient du peintre impressionniste Auguste LEVEQUE qui, en 1911, a baptisé de ce nom la région s'étendant de Berck sur Mer à Bray-Dunes et ce eu égard à la palette des couleurs irisées de la mer et du ciel.

(\*\*) : On ne m'enlèvera pas de l'esprit que pour dessiner ses cases se passant sur cette falaise anglaise, Hergé, se soit inspiré du Blanc-Nez.

(\*\*\*) : C'est vrai que j'ai oublié de parler de la très bonne et très abondante nourriture et... boisson (ben, oui!) que nous avons consommées ce W.-E. ainsi que de l'ambiance générale qui fut excellente, mais vous n'êtes pas sans savoir qu'à la CEBE, nous avons une certaine expertise dans ces domaines !

## Visite du mois d'août : Astéracées et Apiacées

par Jean Randoux

Le début du mois d'août est un moment opportun pour observer les Astéracées (anciennement Composées) et les Apiacées (anciennement Ombellifères) car ces deux familles comprennent des espèces qui rassemblent, dans des "capitules" ou des "ombelles", un grand nombre de fleurs, chacune de celles-ci dotée de glandes nectarifères au sommet de l'ovaire.

Or, en cette période de l'année, il fait chaud et les insectes butineurs (à la recherche de leur butin) sont justement en quête du précieux nectar.

En effet, d'après l'ancien calendrier républicain (fin XVIII<sup>ème</sup> - début XIX<sup>ème</sup> siècle), nous sommes dans le mois de Thermidor ("don de chaleur") et la rencontre de ces deux groupes d'êtres vivants (fleurs et insectes) est sans doute le résultat d'une coévolution qui a mené à ce mouvement de carrousel effréné, ce tourbillon incessant, ces aller-retours sans mesure. L'union fait la force : l'insecte emporte – souvent malgré lui – du pollen, gage de reproduction de la plante; celle-ci fournit l'énergie à l'insecte.

### Deux familles particulières

D'abord, sur un petit espace (un capitule ou une ombelle), beaucoup de petites fleurs se côtoient. Et tous les organes sexués d'un même capitule ou d'une même ombelle ne sont pas mûrs en même temps. Donc, l'insecte prend du pollen chez une fleur et dépose celui-ci sur un stigmate d'une autre fleur. Très bien, car cela évite l'autofécondation qui n'est pas la meilleure solution pour enrichir le patrimoine génétique d'une espèce.

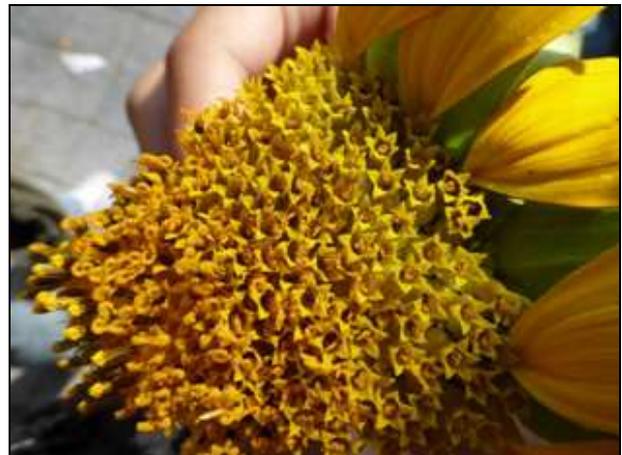
Chaque capitule est entouré de bractées, chaque ombelle peut être ornée d'un involucre de bractées. Notons que l'Apiacée présente, en fait, des ombelles d'ombellules et donc, chaque ombellule peut aussi être garnie d'un involucre de bractéoles.

Chaque fleur renferme 5 pétales: soudés chez l'Astéracée, libre chez l'Apiacée; 5 sépales, souvent sous forme de poils chez l'Astéracée, très réduits chez l'Apiacée; un ovaire infère et 5 étamines chez les deux familles, même si chez la première seulement, les étamines sont soudées par leurs anthères.

Pour montrer tout cela lors des visites, nous avons exhibé et décomposé un capitule de Tournesol (*Helianthus annuus*) et décrit un pied de Panais (*Pastinaca sativa*).



En découpant une grande fleur comme le tournesol...  
(MOE – août 2013) - Nathalie Dang - © 2013 CEBE-MOB



...les visiteurs visualisent mieux les différents organes de la plante  
(MOE – août 2013) - Nathalie Dang - © 2013 CEBE-MOB

Il fallait bien un tel capitule pour montrer à quoi ressemble une fleur ligulée ou une fleur tubulée. A noter que, si le Tournesol possède ces deux types de fleurs, certaines Astéracées ne possèdent que l'une ou l'autre des deux. Après quoi, aussi bien à l'Hof ter Musschen qu'au Moeraske, nous sommes partis à la recherche de nombreuses espèces illustrant ces deux familles.

### Les Apiacées

*Pastinaca* porte des fleurs jaunes, mais la plupart des Apiacées ont les fleurs blanches. On en rencontre davantage à l'Hof ter Musschen qu'au Moeraske.

Ainsi, *Heracleum sphondylium* (Berce commune) aux tiges couvertes de poils rudes ou *Angelica sylvestris* (Angélique des bois) aux tiges rougeâtres et pruveuses.

En bordure de chemin, on rencontre aussi *Torilis japonica* (Torilis anthrisque) aux fruits hérissés d'épines recourbées, *Chaerophyllum temulum* (Cerfeuil penché) aux tiges pleines et enflées aux nœuds.

*Daucus carota* (Carotte sauvage), aux bractées filiformes, aux ombelles fanées se repliant de sorte à former un écrin accueillant araignées et insectes, couvre de grandes surfaces sèches, tandis que *Berula erecta* (Petite berle) tapisse la prairie humide de l'Hof ter Musschen dont elle apprécie les eaux calcaires.

## Les Astéracées

C'est une autre paire de manches car il y en a bien plus, réparties en trois catégories.

### Les ligulées jaunes

Un cadeau pour les observateurs, puisqu'elles ressemblent au Pissenlit (*Taraxacum* sp.), mais n'en sont pas.



*Leontodon autumnalis* (MOE – août 2013)  
Nathalie Dang © 2013 CEBE-MOB

Etant nombreux sur le terrain (13 à l'Hof ter Musschen, 28 au Moeraske), nous n'avons observé les "paillettes" (bractées liées aux fleurs) que sur le capitule de Tournesol.

Pourtant, leur présence est un critère permettant de distinguer *Hypochaeris radicata* (Porcelle enracinée) doté de celles-ci et *Leontodon autumnalis* (Liondent d'automne) qui en est dépourvu.

Heureusement, même si ces deux genres présentent des tiges non feuillées, leur rosette basilaire est différente : feuilles un peu charnues et fortement poilues chez le premier, feuilles lisses et plus finement découpées chez le deuxième.

*Picris hieracioides* (*Picris* fausse-épervière) a une tige feuillée (=présence de feuilles caulinaires) et rude au toucher (poils hérissés durs), tandis que *Crepis capillaris* (*Crepis* capillaire) en a une glabre.

### Les ligulées et tubules

Elles sont souvent jaunes aussi, si j'excepte les Pâquerettes, Matricaires, Marguerites...

Ainsi, les espèces du genre *Senecio*. Leurs bractées atteignent une même hauteur. La découpe des feuilles et le port général ont permis de distinguer *Senecio inaequidens* (Séneçon sud-africain, invasive) et *Senecio jacobaea* (*S.* jacobée), tandis que l'absence de ligules isole *S. vulgaris* (*S.* commun). Bien différente est *Pulicaria dysenterica* (*Pulicaria* dysentérique) aux feuilles tomenteuses et prolongées (les supérieures) par des oreilles embrassantes. *Solidago gigantea* (*Solidago* glabre) présente, elle, des panicules recourbées, avec des capitules penchés unilatéralement.

Quelques espèces de ce type, à fleurs ligulées blanches, ont été également rencontrées : *Matricaria maritima* (*Matricaria* inodore), *Matricaria recutita* (*Matricaria*

camomille), *Bellis perennis* (*Pâquerette*), *Achillea millefolium* (*Achillée millefeuille*).

### Les tubules



*Cirsium arvense* (MOE – août 2013)  
Nathalie Dang © 2013 CEBE-MOB

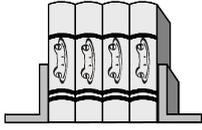
Certes, des jaunes existent, mais elles sont souvent violettes, pourpre, bleues.

Là où les chiens passent, le sol est bourré de nitrates. Excellent pour *Arctium minus* (*Petite bardane*) qui, en plus, profite de la toison canine pour étendre son emprise territoriale. Nous avons eu la chance aussi d'opposer le genre *Carduus* aux aigrettes de soies surmontant les akènes, non plumeuses, au genre *Cirsium*, aux aigrettes de soies plumeuses : *Cirsium vulgare* (*Cirse* commun), *C. arvense* (*C.* des champs, aux capitules violets, sentant le miel), *C. palustre* (*C.* des marais, aux petits capitules agglomérés) et *Carduus crispus* (*Chardon crépu*).

*Eupatorium cannabinum* (*Eupatoire chanvrine*) aux feuilles opposées (rare chez les Astéracées) porte des capitules de 3 à 6 fleurs seulement. Au Moeraske, nous avons eu l'occasion de rencontrer deux Centaurées : *Centaurea jacea* (*Centauree* jacée) et *Centaurea cyanus*

(*Centauree* bleuet). Enfin, *Tanacetum vulgare* (*Tanaisie*) n'offre au regard que des fleurs tubulées jaune d'or. Cette énumération n'est pas exhaustive. Et c'est sans compter également d'autres familles présentes sur les deux sites. Mais, assurément, Astéracées et Apiacées dominent le paysage, en ce temps estival. Au plaisir de vous voir lors une prochaine visite...

Envie d'autres photos ou d'autres impressions sur cette visite guidée au Moeraske ? Allez faire un tour sur le blog de Nathalie : <http://liliwasabi.blogspot.be/2013/08/apiacees-et-asteracees-au-moeraske.html>.



## Articles – Mini-dossiers

### **La botanique des rues (5) - Le laiteron épineux, son lait, son corset en sablier et ses aigrettes à soies blanches**

par Anne-Marie Paelinck

#### **Sa présence en Région bruxelloise ...**

Il est **très commun** dans la Région de Bruxelles-Capitale comme le laiteron maraîcher (*Sonchus oleraceus*) qui lui ressemble. Il est seulement absent de certaines parties de la forêt de Soignes. Il aime les sols riches en nitrates. Dans votre rue, vous pourrez le trouver sous les plantations, dans les interstices entre les pavés et les murs, au pied des arbres... C'est un **pionnier** de la végétation rudérale\*.

#### **Son nom : laiteron épineux, *Sonchus asper***

**Sonchus** est un ancien nom latin d'une sorte de chardon. Il vient peut-être du grec *somphos*, creux, mou, allusion à ses tiges fistuleuses, molles. **Asper** veut dire rude. Son nom français, **laiteron épineux, dit aussi laiteron âpre**, rappelle le lait poisseux que contiennent ses tiges et ses feuilles à dents pouvant être piquantes.

#### **Sa famille :**

Il appartient à la famille des **Astéracées** (*Asteraceae*), dites aussi Composées, qui sont des **Eudicotylédones évoluées**.

#### **Sa description...**

Comme le laiteron maraîcher (*Sonchus oleraceus*), il est en général haut de 20 à 80 cm. Ses fleurs sont **jaunes**. En les examinant de près nous découvrons que chacune d'elles est en réalité composée de très nombreuses petites fleurs montrant chacune une languette étalée vers le haut, appelée **ligule**. Ces nombreuses fleurs ligulées et juxtaposées sont supportées par le pédoncule\* élargi en plateau, le **réceptacle**. Ce type de groupement de fleurs ou inflorescence est qualifié de **capitule**, du latin *capitulum*, petite tête. Avant l'épanouissement des fleurs ligulées ou au début de leur flétrissement, l'**involucre** suggère le **corset « en sablier »\*** des années 1880-1890. La taille de ce sous-vêtement féminin est étroite. Il est long sur les hanches et vers le haut il soutient les seins. Cette silhouette de corset est commune au laiteron épineux et au laiteron maraîcher. Elle est caractéristique. Observez- la !



*Sonchus asper* (Laiteron épineux) (MOE – août 2011)  
Alain Doornaert - © 2013 CEBE-MOB



*Sonchus asper* – Extrait de la Flore descriptive et illustrée de la France par l'Abbé H. Coste (1937)

Comme de nombreux laitérons, il est **entomophile** (du grec *entomos*, insecte et *philos*, qui aime). Les insectes assurent la pollinisation. Ses feuilles sont caractéristiques. Elles sont lancéolées embrassant la tige. Leur **limbe** est fortement **recourbé** à leur base et non étalé comme celui du laiteron maraîcher. Il est ferme, souvent luisant et à dents plus ou moins piquantes. Ses fruits, des **akènes\***, sont dépourvus de rugosités. Ils sont **lisses** contrairement aux akènes très rugueux, striés transversalement du laiteron maraîcher. Ils sont surmontés d'aigrettes à **soies blanches**. Elles seront les parachutes qui profiteront du vent pour disperser les abondants fruits. Ils sont dits **anémochores**, du grec *anemos*, vent et *chor*, disséminer. La couleur blanche des soies est remarquable et bien visible. En revanche d'autres composées ont des soies brunâtres ou grisâtres. La thrincie (*Leontodon saxatile*) a par exemple des soies brunâtres.

## Son lait poisseux : sève ou latex? Moyen de protection vis-à-vis du prédateur ?

Coupons une tige de laiteron, déchirons une feuille..., un lait poisseux apparaît. Ce liquide, le **latex**, est produit par des **glandes, les laticifères**. Celles-ci ont l'aspect de canaux à l'intérieur desquels s'accumule le latex produit. Il y demeure et il ne s'écoule à l'extérieur que par les blessures produites.

Le latex est souvent **confondu à tort avec la sève**. Celle-ci transporte dans la plante, par des vaisseaux, d'un organe à l'autre l'eau, les substances nutritives, les déchets et les hormones. On distingue la sève ascendante et la sève descendante. La sève ascendante ou sève brute monte des racines et achemine vers la frondaison les substances venant du sol. La sève descendante ou sève élaborée descend des feuilles où ont été synthétisées les substances nutritives, en particulier le sucre et l'amidon. Elle les achemine vers les racines.

**Seules les composées** montrant uniquement des **fleurs ligulées** produisent ce lait. Ainsi les composées avec des fleurs tubulées, en forme de tube, n'ont pas ce latex. C'est le cas de la tanaisie, de l'armoise... que nous pouvons voir au Moeraske.

La présence de **composés chimiques désagréables ou toxiques** dans ce lait poisseux semble être un moyen de **défense** pour les végétaux. Selon Dupont et Guignard, « les Astéracées sont riches en polyacétyléniques et en lactones sesquiterpéniques. Abandonnant les alcaloïdes de types classiques ainsi que les iridoïdes, auxquelles les prédateurs avaient eu le temps de s'adapter, les Astéracées ont été les premières (avec les Apiacées) à utiliser ces composés, ce qui a favorisé leur **suprématie** actuelle ».

### Son cycle vital

Il est annuel ou bisannuel.

### Son aire

Comme le laiteron maraîcher, il pousse surtout dans les vergers et les potagers, dans toutes sortes de sol un peu humide. On le trouve également dans des milieux perturbés, dans les décombres, le long des routes. Dans les villes, il apparaît dans les premiers stades de la recolonisation rudérale.

D'origine eurasiatique, il a conquis le nord et le sud de l'Amérique, le centre et le sud de l'Afrique mais aussi l'Australie. En Asie, il est un peu moins commun que le laiteron maraîcher.

En Europe, son aire est une copie de celui du laiteron maraîcher. Il est absent dans le nord de la Scandinavie et dans le nord de la Russie et dans quelques parties du territoire méditerranéen. En Wallonie, il est moins fréquent dans les Ardennes. En Flandres il est très commun. En Campine, il est omniprésent.



*Sonchus oleraceus* (Laiteron maraîcher) (Evere – août 2013)  
Anne-Marie Paelinck © 2013 CEBE-MOB

### Ses usages alimentaires

Le laiteron maraîcher, son semblable, est selon F. Couplan l'un de nos meilleurs légumes sauvages. Les feuilles se consomment en salade ou cuites. Le laiteron épineux se consomme également. Mais seules les jeunes pousses tendres peuvent être utilisées car ses feuilles développées ont des dents plus ou moins piquantes. Les laitérons stimulent l'élimination urinaire.

### Vocabulaire

**Akène** : (a, privatif et grec, *khainen*, ouvrir) : fruit sec indéhiscent, c'est-à-dire qu'il ne s'ouvre pas de lui-même.

**Corset en sablier** : image suggérée par une amie botaniste de terrain.

**Pédoncule** : du latin *pedunculus*, pied. Axe portant la fleur, puis le fruit.

**Rudéral** : croissant dans un site fortement transformé par une activité humaine non ordonnée (décombres, terrain vague...).

### Bibliographie sommaire

- Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest, 2006. éd. Instituut voor natuur en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België.
- COSTE, H. Flore de la France, vol.2, p.434-436.
- DUPONT, F.- GUIGNARD, J.-L., 2012. Botanique. Les familles de plantes, 15<sup>ème</sup> éd. Elsevier Masson.
- LAMBINON, J.-DELVOSALLE, L. -DUVIGNEAUD, J., 2012.- Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. Sixième édition. Jardin botanique de Meise.
- MURATET, A. & LESNE, S. & MOTARD, E. & MACHON, D., 2011. Sauvages de ma rue. Guide des plantes sauvages des villes de la région parisienne, dir. N.MACHON, éd. Museum national de Paris & Lepassage.
- [http:// www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php](http://www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php)

## Un site naturel de haute valeur biologique menacé : la Foresterie

Par Mario Ninanne

### Un combat de longue haleine...

Depuis fin des années '70, les naturalistes militent en faveur de la préservation du Plateau de la Foresterie (et autres sites (semi) naturels menacés à Bruxelles).

Constitués ensuite en asbl, ils ont ainsi pu y empêcher divers projets, comme l'implantation de 35.000m<sup>2</sup> de bureaux (IBM), la construction d'une prison, plus récemment celle d'un hôpital (Chirec).

Déjà en 1989, une **tentative illégale d'aménagement d'un second terrain de rugby**, par la commune, avait été stoppée par les naturalistes, après 3 jours de tergiversations.

En 1993, un permis régional délivré pour un terrain de sport avait été annulé par le Conseil d'Etat, sur intervention des asbl naturalistes.

En 2003, après plus de 20 ans de militantisme, la Foresterie bénéficiait enfin, d'un statut de protection élevé (pensions-nous !), celui de Site Natura 2000.

Le propriétaire principal du site (CFE Entreprises) introduira un recours tant à l'Europe qu'au Conseil d'Etat, contre ce statut Natura 2000, **recours qu'il perdra, en 2011.**

En 2008, les associations acceptent, comme dernière concession, la construction d'un Club House pour le Rugby Club de Boitsfort, avec promesse écrite du respect du site Natura 2000 assorti de diverses conditions (dont maximum 300 h d'occupation/an).

### L'histoire est un éternel recommencement !

En 2011, la Commune exprime le souhait de faire réaliser 2 TERRAINS DE RUGBY EN SYNTHETIQUE sur le site. Après discussions, elle revoit le projet à la baisse en maintenant un terrain de rugby supplémentaire, mais toujours en synthétique. En novembre 2012, après enquête publique, un permis régional est finalement délivré à la Commune de Watermael-Boitsfort.



Site Natura 2000 - Plateau de la Foresterie - Photo prise depuis la friche menacée. Terrain de rugby actuel en arrière plan.  
COWB © 2013 CEBE-MOB

Janvier 2013, les asbl naturalistes introduisent, comme annoncé, un recours au Conseil d'Etat, contre ce permis. Les principales raisons invoquées sont : perte d'un biotope rare (destruction d'une dernière friche en lisière de forêt de Soignes) et non respect du site naturel Natura 2000 (présence d'oiseaux, d'insectes, chauves-souris, plantes peu courantes...).

Le Conseil d'Etat n'accorde pas la SUSPENSION demandée du permis (raison invoquée : pas de préjudice grave, et selon le dictionnaire, une friche n'est pas rare (!!!)), mais doit encore se prononcer sur l'ANNULATION du permis querellé. (NB : le recours n'est pas suspensif.) Une demande de classement de la Foresterie est introduite par la COWB début juillet 2013.

Le Gouvernement bruxellois avait 30 jours pour prendre acte de cette demande, mais au 1<sup>er</sup> septembre, aucune réponse n'avait encore été reçue.

Ayant eu vent de l'imminence des travaux, et sans réponse à ses différents courriels, la **Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort (COWB)** adresse un courrier recommandé le 14/8, à la Commune de Watermael-Boitsfort, demandant à être informée du commencement des travaux.

Le long WE du 15/08, la Commune de Watermael-Boitsfort tente de passer en force et annonce le début des travaux d'aménagement pour le lundi 26 août.

Notons que l'affichage est non réglementaire vu le manque de dates sur l'avis.

Dans l'urgence, les asbl naturalistes introduisent une action en référé le 22/08, pour empêcher le commencement des travaux, synonyme de destruction du site.

Le juge du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance accède à leur demande l'après-midi même !

Le même jour, une plainte judiciaire est déposée par les asbl, pour infractions urbanistiques (non respect, sur plusieurs points, des permis d'environnement et d'urbanisme délivrés en 2008 par Bruxelles-Environnement (IBGE) et la Région). Affaire en cours..

Le vendredi 6/09, l'affaire devait être réexaminée par le Juge au Tribunal ; la Commune de Watermael-Boitsfort ayant fait opposition à cette interdiction de débiter les travaux.

Affaire à suivre...

## Du neuf sur le front des espèces invasives !

Par Jean-Philippe Coppée

### A l'Ouest (de Bruxelles), du nouveau

En cette première décennie de septembre, Natuurpunt a publié un article particulièrement interpellant sur la présence d'une plante invasive dans les marais de Jette-Ganshoren. Le 25/08/2013, Luc Boon poste une observation d'une plante inconnue sur le site observations.be. Première mention pour la Belgique, la nouvelle de cette observation ne réjouit pas vraiment le monde scientifique car ladite plante, *Limnobiium laevigatum*, est considérée comme une plante extrêmement invasive en Amérique du Nord.

Parfois dénommée « grenouillette tropicale », cette plante subtropicale est appréciée en aquariophilie où elle est d'ailleurs commercialisée. Son aire de distribution d'origine est l'Amérique du Sud et Centrale. Elle semble avoir une capacité de reproduction colossale. Ces graines germent facilement et rapidement, formant des tapis denses flottant sur l'eau. Une reproduction végétative, par des petits morceaux de plantes, est également observée. Tout cela concourt à des occupations de surface énormes, ce qui a pour conséquence d'empêcher la lumière de pénétrer dans l'élément aquatique. Les répercussions sur la teneur en oxygène de l'eau sont également possibles, avec l'impact évident sur les organismes aquatiques.

La découverte et l'identification rapide de la plante a permis, espérons-le, d'éliminer la petite population de Ganshoren. L'avenir nous le dira.

En tant que gestionnaire des zones humides du Moeraske et de l'Hof ter Musschen, nous ne pouvons que rappeler aux propriétaires de mares ou d'étang ainsi qu'aux aquariophiles de ne pas se « débarrasser » de leurs plantes et animaux en surnombre. Il est inopportun et parfois même dangereux de libérer ces espèces dans la nature.

Parmi les risques encourus, mais nous y reviendrons plus loin, citons notamment la concurrence avec les espèces indigènes et la transmission de maladies.

Il est essentiel que ce message soit bien compris car une fois la plante ou l'animal invasif implanté, son éradication est bien souvent très difficile, voire impossible sans mettre en œuvre des moyens très importants.



Perruche à collier – espèce invasive bien connue à Bruxelles (MOE – janvier 2013) J.-Ph. Coppée © 2013 CEBE-MOB

### Une législation européenne en préparation

La Commission européenne planche actuellement sur un nouveau règlement destiné à mieux prévenir et maîtriser la menace grandissante que sont les espèces animales et végétales invasives. Il faut dire que les chiffres annoncés donnent le tournis : on estime qu'actuellement il existerait plus de 12000 espèces étrangères au milieu naturel européen dont 15 % d'entre elles sont invasives et peuvent occasionner de sérieux dégâts écologiques et économiques.

Ces dégâts économiques sont évalués annuellement à 12 milliards d'euros et prennent la forme de dégâts aux infrastructures, risques pour la santé humaine (comme avec la berce du Caucase p.ex.) et pertes de récoltes (dues p.ex. au ragondin ou aux espèces invasives d'oies).

Au niveau écologique, on peut déplorer les dégâts aux écosystèmes et la disparition d'espèces indigènes. Les espèces invasives sont la deuxième plus grande cause de perte de biodiversité dans le monde, juste après la disparition des habitats. Cela donne à réfléchir !

Actuellement, la lutte contre les espèces invasives est le fait d'initiatives nationales ou régionales. Il existe peu de collaborations inter-frontalières, ce qui fait que les efforts sont parfois réduits à néant suite à une recolonisation rapide en provenance d'une zone voisine. En ce sens, l'initiative européenne ne peut que conduire à une meilleure approche de la problématique. Une des questions fondamentales sera la création de la liste des espèces invasives causant les plus grands soucis en Union européenne. Les états-membres seront mis à contribution pour rédiger cette liste.

Cette législation se basera sur 3 types de mesures : prévention, alerte précoce - réaction rapide et gestion des espèces déjà installées. Bien entendu, la question de la destruction de certains individus va inévitablement se poser.

Au niveau du citoyen européen lambda, il est demandé de ne pas ramener d'espèces exotiques de l'étranger, de ne pas lâcher des animaux ou des plantes non indigènes dans la nature et, comme ce fut le cas pour la découverte aux marais de Ganshoren, prévenir les autorités compétentes en cas de découverte d'une espèce non-indigène/invasive. Le texte devrait être prochainement être examiné par les instances européennes.

### Sources :

- Gevaarlijke waterplant ontsnapt in Brussel, 9/09/2013 – [www.natuurbericht.be](http://www.natuurbericht.be) (consultation du 10/09/2013).
- Environnement : l'UE lance une nouvelle action visant à protéger la biodiversité contre le problème des espèces envahissantes, 9/09/2013 – [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-13-818\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-818_fr.htm) (consultation du 10/09/2013).



## Nos sites

### Moeraske, des sentiments contrastés

Par Michel Moreels

#### Contents...

Les déchets provenant des câbles volés à la SNCB et dépiautés au Moeraske sont, depuis environ trois ans, un des grands problèmes de pollution auquel nous sommes confrontés. Nous avons souvent évoqué, dans ce bulletin, cette problématique très dommageable au site et très chronophage pour nos bénévoles (on consacre trop d'heures de gestion à ramasser ces monceaux de restes de gaines !). Nous avons heureusement pu compter sur l'IBGE et sur le Service propreté de la commune d'Evere qui, en juin pour les premiers au Walckiers, et, en août pour les seconds tout en amont du Kerkebeek, ont évacués les grandes quantités de résidus que nous avons récoltés sans avoir trouvé le temps de pouvoir les exporter de la zone naturelle. Que ces services officiels en soient, ici, vivement remerciés!

#### Pas content(s)...

L'été n'a pas que des avantages au Moeraske. Force est hélas de constater qu'augmentation de la fréquentation du site rime aussi avec accroissement exponentiel des ordures (canettes, bouteilles en plastique, emballages de friandises, vidanges de boissons alcoolisées...) qui y sont abandonnées, voire jetées avec "art" dans les endroits les plus difficiles d'accès pour que nos bénévoles -les seuls à nettoyer le site !- puissent les récupérer. Nos "ancêtres des cavernes", nous ont légué d'exceptionnelles peintures rupestres. Plusieurs de nos contemporains -preuve d'une régression indiscutable !- sont visiblement plus modestes dans ce qu'ils souhaitent laisser à leur successeurs. Je suis cependant convaincu qu'il y a mieux pour entrer dans l'histoire que de se limiter à abandonner ostensiblement ses emballages de chips et de sodas dans la Nature!

Et que dire alors de ces maudits bipèdes humains à un seul neurone -et encore combien poussif !- qui se sont "amusés", sans justification aucune, à détruire trois belles branches de pommiers et tout un Groseillier rouge au potager didactique du Houtweg ? Je ne doute évidemment pas que certains "grands esprits" -qui ne passent cependant pas leur temps libre à essayer de rendre ce lieu agréable, notamment pour ses visiteurs !- leur trouveront encore tout un arsenal d'excuses et de raisons qui me rendront personnellement coupable de ne pas trouver normal et de m'indigner devant ce type de comportement. Et bien, sincèrement, toute chose pesée, je confesse préférer les... limaces au potager que les tristes sires dont question. Avec les premières, moyennant quelques trucs, il y a au moins moyen de s'accommoder...

#### Dubitatif... mais pas longtemps !



*Des mûres bien appétissantes à partager avec la faune qui les apprécie également.*

J.-Ph. Coppée (Evere – septembre 2013) © 2013 CEBE-MOB

Jeudi 29 août. Réception de travaux faits au Moeraske. J'ai dû prendre congé et en profite pour me promener un peu sous un beau soleil. En moins d'une heure, je tombe sur quatre groupes distincts de promeneurs (chaque fois entre deux et quatre personnes) qui ramassent des mûres. Attention, pas pour en croquer l'une ou l'autre en se baladant. Non. Pour remplir des tupperware. Réaction de ma part et le même scénario se répétera par quatre fois. Je leur signale gentiment (cela peut m'arriver!) que je n'ai rien contre le fait qu'ils en goûtent l'une ou l'autre, mais que nous sommes dans une réserve naturelle où la cueillette est interdite, où cette provende est réservée à la faune sauvage. J'essaie de leur expliquer combien cet endroit dans lequel ils ont apparemment l'air de se sentir bien, dans lequel ils bénéficient d'un bon bol d'air agrémenté par le chant des oiseaux et le vol des papillons, est fragile. Tous acquiescent poliment. Je me sens en terrain favorable !

Optimiste, je sors ma formule magique : "Et que diriez-vous de venir gérer avec nous ces lieux enchanteurs pendant quelques heures ?". Le regard qu'ils me lancent alors me fait m'identifier instantanément à E.T. <sup>(1)</sup>, et encore à E.T. avec le moral dans ses chaussettes, à E.T. sous TEMESTA. Je ne crois pas que je devrai acheter quelques paires de gants supplémentaires pour la prochaine journée de gestion. Non ! Pour ces gens-là, la Nature c'est bien pour ce qu'elle procure. Pour ce qu'elle offre ou ce qu'on sait en tirer. Mais il n'est question ni de réciprocité, ni de renvoyer l'ascenseur. En somme, la di-gestion de la Nature... plutôt que la gestion !

(1) Vous savez E.T. l'extraterrestre de Spielberg (E.T. téléphone maison !).

## Sacrés Sympétrums

Par Jean-Philippe Coppée

Tout curieux de nature ne peut qu'être attiré par les libellules. Ces gracieux voiliers sont liés au milieu aquatique, lieu de vie et de développement de leurs larves. Comme les papillons, les libellules sont des insectes que l'on a tendance à associer aux beaux jours.

Pourtant, il existe quelques espèces de libellules qui volent assez tard dans la saison. Parmi celles-ci, le Sympétrum strié (*Sympetrum striolatum*) peut être observé durant tout le début de l'automne, pour peu que les circonstances de vol lui soient favorables.

L'automne dernier, les observations furent fréquentes : au Moeraske (comme cet automne 2013), au potager du Houtweg, au cimetière de Bruxelles et même, à la brocante « des Constellations » à Woluwe-Saint-Lambert. Nos inventaires font mention de 4 espèces de *Sympetrum* : le Sympétrum sanguin, le Sympétrum noir, le Sympétrum jaune et le Sympétrum strié (voir encadrés).

L'étymologie de « Sympetrum » n'est pas facile à établir. Il viendrait du grec *Sym-piezein* (= compressé) et *êtron* (= abdomen)<sup>(1)</sup>. En effet, les *Sympetrum* ont un abdomen plus étroit et plus compressé que d'autres genres de libellules. Bien plus simplement le nom d'espèce « *striolatum* » signifie « strié ».

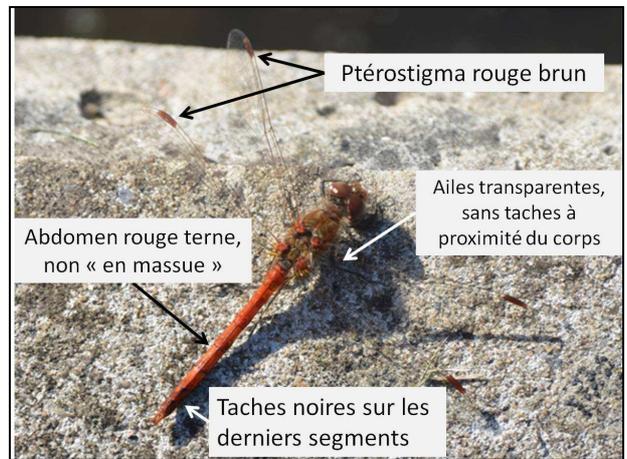
Le nom français de « Sympétrum strié » est une traduction fidèle du nom scientifique de l'espèce. En néerlandais, cette libellule est dénommée « Bruinrode heidelibel » (littéralement « Libellule (des landes) brun-rouge », faisant référence à la teinte générale rouge terne du mâle mature.

Afin d'identifier le Sympétrum strié mâle avec certitude, il vous faudra vérifier les caractéristiques suivantes :

- **Abdomen rouge terne, cylindrique** et non « en massue », présentant des taches noires à son extrémité.
- **Absence de « moustaches »** descendant, depuis le front, le long des yeux de deux couleurs dont la partie inférieure n'a aucune teinte bleue.
- **Pattes noires, rayées de jaune clair** dans leur longueur.
- Ptérostigma brun-rouge sombre.
- **Côté du thorax strié, sutures bien marquées, présence de deux bandes jaune clair.**



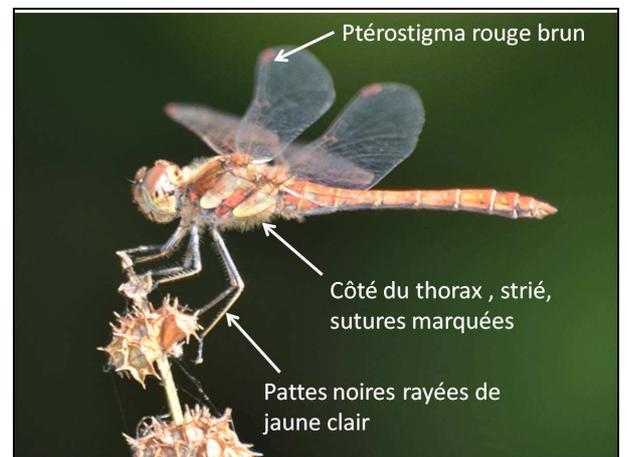
*Sympetrum striolatum* ♂ (Evere - septembre 2012)  
J.-Ph. Coppée © 2013 CEBE-MOB



*Sympetrum striolatum* ♂ (Evere - septembre 2012)  
J.-Ph. Coppée © 2013 CEBE-MOB



*Sympetrum striolatum* ♂ (MOE - septembre 2012)  
J.-Ph. Coppée © 2013 CEBE-MOB



*Sympetrum striolatum* ♂ (MOE - septembre 2012)  
J.-Ph. Coppée © 2013 CEBE-MOB



*Sympetrum striolatum* ♂ immature (MOE – juillet 2012)  
Bart Hanssens © 2013 CEBE-MOB

Le mâle de cette libellule d'assez petite taille (35 à 44 mm) –notons qu'il s'agit bien ici d'une libellule et non d'une demoiselle- se caractérise par sa coloration d'un rouge orangé assez terne. Il existe d'autres espèces de Sympétrums en Belgique, dont plusieurs arborent une telle livrée rouge mais alors plus soutenue.

Les femelles et mâles immatures du Sympétrum strié ont une coloration plus discrète que le rouge du mâle mature mais sinon présentent les mêmes caractéristiques.

Cette espèce est commune, bénéficiant du statut « actuellement non menacé » dans les 3 régions du pays. Elle est cependant un peu plus fréquente en Flandre qu'en Wallonie. Elle est répandue dans toute l'Europe, à l'exception du nord-est de la Scandinavie. Elle est également observée en Afrique du Nord et en Asie (jusqu'au Japon)<sup>(2)</sup>.

Le Sympétrum strié n'est pas trop difficile quant à son habitat. Il peut se retrouver dans tous les types de milieux aquatiques où les eaux sont stagnantes. Il occupe principalement des plans d'eau ensoleillés (même parfois de création récente et quasi sans végétation comme au Cimetière de Bruxelles p.ex.).

Il vole de la deuxième décennie de juin à la troisième décennie d'octobre. Le pic d'apparition étant situé en août. En Belgique, les dates extrêmes d'observation sont le 24 mai et le 12 novembre<sup>(3)</sup>.

La période de reproduction est bien visible du mois d'août au début du mois d'octobre. Les libellules ont un mode de reproduction assez particulier. En effet, les organes génitaux du mâle sont situés au bout de l'abdomen. Par contre, les pièces copulatrices y sont situés à la base, obligeant le transfert de la semence du mâle vers celles-ci. Cela explique le fameux « cœur copulatoire » ou « roue d'accouplement ». Le mâle accroche d'abord le cou de la femelle. Mâle et femelle, associés en tandem comme souvent chez les libellules, volent alors de concert. Il courbe ensuite son abdomen pour réaliser le transfert du sperme. A partir de ce moment, la collaboration de la femelle est nécessaire. Elle va ployer son abdomen pour atteindre les pièces copulatrices situées à la base de l'abdomen du mâle<sup>(2)(3)</sup>.



*Sympetrum striolatum* ♂ & ♀ - accouplement (MOE – sept. 2012)  
Bart Hanssens © 2013 CEBE-MOB



*Sympetrum striolatum* ♂ & ♀ - vol en tandem (Evere – sept. 2012)  
J.-Ph. Coppée © 2013 CEBE-MOB

La femelle confie ses œufs dans l'élément liquide. Ils éclosent 4 à 6 semaines après la ponte. En fin de saison, les pontes passent l'hiver sous cette forme, l'éclosion et le développement des larves attendant de meilleurs jours. Au total elles vont muer 10 à 13 fois, bouclant le cycle en moins d'un an par l'émergence des adultes. Cette espèce a déjà été observée à l'Hof ter Musschen et au Moeraske.

Pour plus d'infos sur le groupe des Odonates à l'Hof ter Musschen et au Moeraske, n'hésitez pas à jeter un coup d'œil sur la page qui leur est consacrée sur notre site web ([www.cebe.be/odonata](http://www.cebe.be/odonata)).

#### Pour en savoir plus :

- (1) : Précigout, L et al, Libellules du Poitou-Charentes, 2009, 255 p., Ed Poitou-Charentes Nature.
- (2) : Dijkstra, K.-D.B., Guide des libellules de France et d'Europe, 2007, 320 p., Ed. Delachaux et Niestlé.
- (3) : Goffart, P. et al, Les libellules de Belgique – Répartition, tendances et habitats, 2006, 398p., Gomphus et DGRNE.

### A nouveau observé au Moeraske

Août et septembre sont donc des bons mois pour l'observation des Sympétrums, notamment le Sympétrum strié, mais aussi le Sympétrum sanguin (*Sympetrum sanguineum*) ou le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*). Alors que le Sympétrum sanguin n'avait plus été observé depuis de nombreuses années sur nos sites, cette espèce, commune à l'échelon national, a été revue ce 8 septembre 2013 au Moeraske.

Un mâle a ainsi pu être photographié près des étangs. Cette espèce ressemble très fort au Sympétrum strié, bien que souvent un peu plus petit (34 à 39 mm). Il s'en distingue essentiellement par les caractères suivants :

- **Abdomen rouge plus vif (rouge sang) et « en massue »**, mais qui présente aussi des taches noires à son extrémité.
- **Présence de « moustaches »** descendant, depuis le front, le long des yeux de deux couleurs dont la partie inférieure n'a aucune teinte bleue. La couleur de la partie inférieure peut ne pas différer beaucoup de celle de la partie supérieure.
- **Pattes totalement noires.**
- **Très petite zone jaune** à la base de l'aile postérieure.
- Côté du thorax peu strié, paraissant parfois uniforme.



*Sympetrum sanguineum* ♂ (MOE – septembre 2013)  
Bart Hanssens © 2013 CEBE-MOB



*Sympetrum sanguineum* ♂ (MOE – septembre 2013)  
Bart Hanssens © 2013 CEBE-MOB

### Également observés au Moeraske

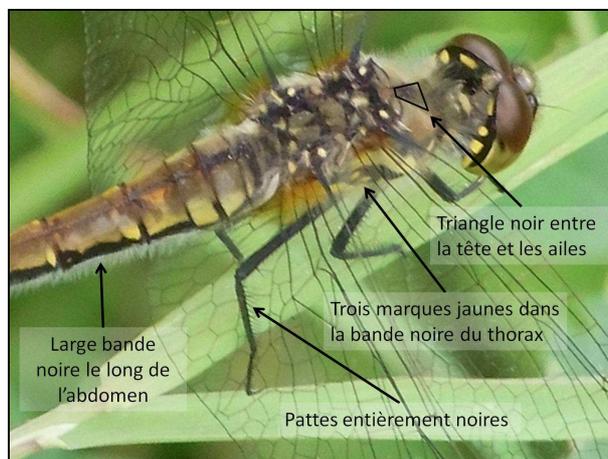
Un troisième Sympétrum « rouge », le Sympétrum jaune (à cause de la grande zone jaune qu'il arbore au niveau des ailes postérieures) (*Sympetrum flaveolum*) a aussi été observé au Moeraske mais la dernière observation certaine date de 1995 (observations de Xavier Janssens).

En 2012, une dernière espèce de ce genre, le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*), a été observé au Moeraske (voir EDM 103). Comme son nom l'indique, le mâle de cette espèce présente une livrée sombre. Les femelles et les mâles immatures ont les pattes entièrement noires, un triangle thoracique sombre entre la tête et les ailes, une large bande latérale sur toute la longueur de l'abdomen et une large bande noire, entourant 3 petites tâches jaunes, sur les côtés du thorax.

Le Sympétrum noir est considéré comme une espèce menacée en Région de Bruxelles-Capitale.



*Sympetrum danae* ♀ (MOE – août 2012)  
Bart Hanssens © 2013 CEBE-MOB



*Sympetrum danae* ♀ (MOE – août 2012)  
Bart Hanssens © 2013 CEBE-MOB



# Observations

## Quelques belles observations à l'Hof ter Musschen !

Par Michel Moreels

### Un ver

Lors de la visite guidée mensuelle de juin, Michel Durant et moi-même, avons découvert dans la "mare fer à cheval", plusieurs exemplaires d'*Haemopsis sanguisuga*, la Sangsue noire encore appelée Sangsue des chevaux. Ce curieux animal, qui peut être long d'une quinzaine de centimètres, sombre sur le dos et jaune sur le ventre, est assez polymorphe. Lorsqu'il nage -très bien !- il s'allonge au maximum, ondulant le corps de bas en haut, et fait alors un peu penser à un mini "monstre du loch Ness". Au repos, par contre, enfoui dans la vase, on dirait plutôt une limace assez informe. Pour se nourrir, ces animaux peuvent sucer le sang de la plupart des mammifères, mais ils se nourrissent aussi de gastropodes et de lombrics. Déjà connu au Moeraske, cette observation est la première de l'espèce à l'Hof ter Musschen.

### Un crustacé

L'appareil photo en bandoulière, Alain Boeckx a immortalisé, en juillet dernier, une écrevisse dans le tronçon de Woluwe contigu au site de l'Hof ter Musschen, non loin de l'endroit où il avait observé précédemment le Campagnol terrestre (voir EDM 106). Une écrevisse indigène existe bel et bien en Belgique : l'Écrevisse à pieds rouges. Mais cette espèce s'est dramatiquement raréfiée, victime de ses exigences élevées en termes de qualité de l'eau, de la concurrence des espèces d'écrevisses invasives (trois espèces américaines et une turque) et de la propagation d'une pandémie importée des États-Unis (la peste de l'écrevisse ou aphanomycose). L'animal repéré appartient dès lors plus que certainement à une des quatre espèces exotiques, mais il faut les avoir en main pour pouvoir les déterminer avec certitude. Ce grand crustacé est toutefois une première pour nos sites.



*Ecrevisse sp. (HTM – juillet 2013)*  
Alain Boeckx - © 2013 CEBE-MOB

### Un papillon

Re-Michel Durant. Courant août, celui-ci a identifié un magnifique papillon déjà connu au Moeraske, mais pas encore repéré à l'Hof ter Musschen : l'Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*). Ce papillon plutôt nocturne, mais qui peut aussi être actif pendant la journée, arbore des ailes postérieures rouge écarlate ponctuées de taches noires et des ailes antérieures crème traversées de bandes obliques noires. Lorsque ses ailes sont repliées ont a l'impression d'être face à un remarquable masque africain. Très souvent, on peut la voir se nourrir sur l'Eupatoire chanvrine, une des meilleures plantes mellifères indigènes à encourager dans son jardin. Sa chenille extraordinairement velue et assez compacte est souvent dénommée « oursonne ».



*Euplagia quadripunctaria (imago) (MOE – août 2013)*  
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



*Euplagia quadripunctaria (chenille) (MOE – juin 2013)*  
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB

## Een goed dagvlinderjaar / Une bonne année à papillons de jour

Door/Par Bart Hanssens  
(traduction : J.-Ph. Coppée)

Ondanks een zeer zwakke lente wordt 2013 ongetwijfeld een nog een goed dagvlinderjaar. De Citroenvlinder (Citron - *Gonepteryx rhamni*) en het Zwartspriedkoppje (Hespérie du dactyle - *Thymelicus lineola*) werden eindelijk opnieuw waargenomen en vervoegen nu dus ook de soortenlijst op [cebe.observations.be](http://cebe.observations.be).

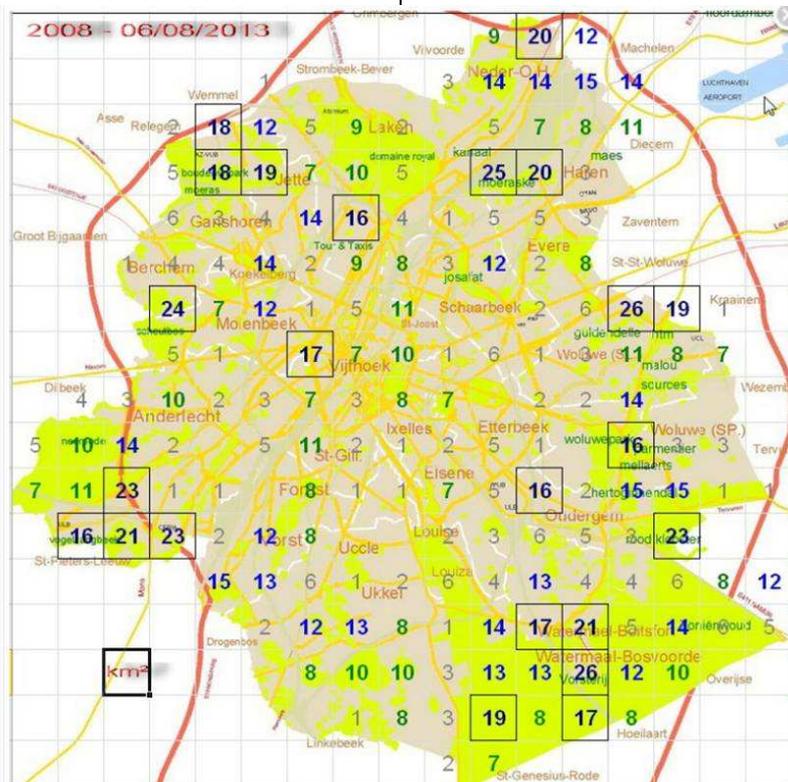
Onze twee pages *Satyrrium w-album* (Thécla de l'orme - Iepenpage) en *Thecla betulae* (Thécla du bouleau - Sleedoornpage) kwamen nog eens uit de hoge boomtoppen en lieten zich op dezelfde dagen zien in de ruigte van het Moeraske.

24 van de 27 opgenomen soorten werden dit jaar al waargenomen (toestand op 6 augustus 2013).

Malgré un printemps très « faible », 2013 reste sans hésitation encore une bonne année. Le Citron (Citroenvlinder - *Gonepteryx rhamni*) et l'Hespérie du dactyle (Zwartspriedkoppje - *Thymelicus lineola*) ont enfin été à nouveau observés et sont donc maintenant aussi repris dans notre liste d'espèces sur [cebe.observations.be](http://cebe.observations.be).

Nos deux théclas *Satyrrium w-album* (Thécla de l'orme - Iepenpage) et *Thecla betulae* (Thécla du bouleau - Sleedoornpage) sont encore une fois descendus des cimes des arbres et ont pu être vus le même jour dans la friche du Moeraske.

24 des 27 espèces reprises dans la liste ont déjà pu être observés cette année (situation du 6 août 2013).



Nombre d'espèces de papillons de jour observés par km² (depuis 2008 jusqu'au 6/08/2013) – Les carrés du Moeraske et de l'Hof ter Musschen (ainsi que celui de la Foresterie) présentent les nombres les plus élevés. Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



*Gonepteryx rhamni* (Moeraske – aug./août 2013)  
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



*Thymelicus lineola* (Moeraske – juli/juillet 2013)  
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



# Actions

## **Participation de la CEBE au « Carrefour des Générations » à Evere**

*Par André Cosy*

La CEBE fut invitée ainsi que d'autres associations éveroises, le samedi 27 mai de 14 à 18h00, à participer sur le site du Triton au "Carrefour des Générations" organisé par l'Echevine Madame Joannes. Une première du genre dans un lieu... «à découvrir». En effet, peu d'indications pour guider le quidam vers l'espace réservé à la dite rencontre générationnelle. Sans y être invité par un ami et localisé au GPS, c'était pas gagné d'avance... Mais bon, c'est une première.

C'est sur deux niveaux que se déroula l'activité, des tentes au rez-de-chaussée et une salle au premier étage, salle où nous étions avec trois associations. Nos panneaux bien en vue, notre mascotte «chlorophylle» (le lérot) sur la table avec documentations et revues, nous attendions le public curieux de découvrir nos actions de terrain, d'informer et d'en discuter à bâton rompu.

Les visiteurs (de 7 à 77 ans) attirés par notre sympathique lérot, ont pris connaissance de nos activités sur les sites que nous gérons.

Le public ne fut pas nombreux mais les contacts pris furent de qualité avec certaines promesses de se revoir lors des gestions sur nos sites.

L'activité devrait se renouveler l'année prochaine, donc à vos agendas et soyez les bienvenus en 2014 !

## **Samedi 24 août : Nuit Européenne de la Chauve-souris (NEC)**

*par Michel Moreels*

Cette année, encore, nous avons participé à la NEC. Comme précédemment, nous avons loué le Chalet du parc Malou pour donner les explications de base avant de partir à la découverte de ces curieux petits mammifères volants dans le parc voisin, au Struykbeek et le long d'un petit tronçon de la Woluwe.

Septante-cinq personnes enthousiastes répondirent présent en cette soirée qui évita, comme par miracle, les averses soutenues ayant plus qu'humidifié tout ce samedi après-midi.

Les Pipistrelles communes furent nombreuses à être contactées et tout un chacun put les observer dans de très bonnes conditions. Au contraire des dernières éditions, un seul Murin de Daubenton -la nomenclature a changé et cette chauve-souris ne s'appelle plus Vespertilion mais Murin!- s'invita à la fête, à la déception des guides désireux de montrer les différences constatables sur le terrain entre les deux espèces.

Ne boudons cependant pas notre plaisir, les Pipistrelles communes qui volent assez près de la tête de certains visiteurs font toujours leur effet ! Et puis, pour les plus chanceux et vu l'humidité ambiante, des tout jeunes crapauds communs et grenouilles rousses de l'année purent être observés terminant la soirée de bien belle façon. Amis des chauves-souris et de la CEBE, à l'année prochaine sans doute.



*Le public se met en place (WSL – août 2013)  
Quentin Coppée - ©2013 CEBE-MOB*



*Un tout petit crapaud niché au creux d'une grande main !  
(WSL – août 2013) – J.-Ph. Coppée - ©2013 CEBE-MOB*



# Produits & Publications

## Publications



€ 5

- 1. Promenade dendrologique à Schaerbeek**  
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 5

- 2. Promenade dendrologique à Evere**  
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 2,5

- 5. Moulin d'Evere : dernière mouture**  
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



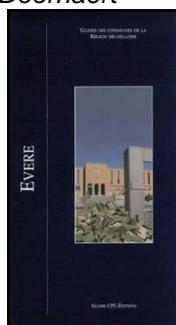
€ 5

- 6. Les araignées**  
Guide d'identification, par *Horst Schröder*



€ 5

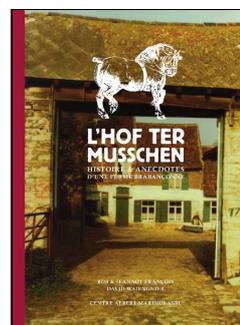
- 7. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert**  
par *Geneviève Vermoelen*



€ 10

- 8. A la découverte des sites et monuments d'Evere**

- 9. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert**



€ 16

- 10. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne**

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

## Produits

T-shirt CEBE (coton blanc, avec logo CEBE : S, M, L, XXL) : € 6,5

Frais de port : € 1,5

A verser au compte BE 56-0015-1170-7412, par commande

Communication " T-shirt " + la taille désirée.



# Agenda

## Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

### Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

**Rendez-vous :** - Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert  
Accès : bus 42 arrêt Hippocrate.

- Moeraske : Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.  
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.

**Date :** - Hof ter Musschen : 1<sup>er</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h.  
- Moeraske : 2<sup>ème</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h.

### Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

**Rendez-vous :** Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven  
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

**Date :** Tous les 3<sup>ème</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

### Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

**Rendez-vous :** Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.  
Accès tram 55, arrêt Tilleul.

**Date :** tous les 4<sup>ème</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

### Animations de boulangerie traditionnelle.

Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX<sup>ème</sup> siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou [fournil@cebe.be](mailto:fournil@cebe.be) – infos : <http://fournil.cebe.be>.

**Rendez-vous :** Monter l'avenue Hippocrate depuis le Bld de la Woluwe, prendre le premier sentier à droite. Le fournil est à 80 m sur votre gauche.  
Accès : bus 42-79 arrêt Hof ter Musschen.

**Date :** une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 15 h.

**PAF :** € 20 (comprenant un pain bio de 800 gr).

### Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (fournil).

Moeraske : 2<sup>ème</sup> samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30,  
(local apicole de la CEBE, rue du Château).

## Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veuillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

### Cotisations :

**Membre adhérent : € 6,00 (minimum).**

**Membre protecteur : € 12,50 (minimum).**

**Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).**

### Dons :

**Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant **au minimum € 40** pour l'année civile (hors cotisation).**

**Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).**

**Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).**

### **Attention !**

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !

### **Réabonnez-vous !**

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 97 95 10

## L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format pdf). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web ([www.cebe.be](http://www.cebe.be)) doivent nous en faire la demande par mail à l'adresse [info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) en nous communiquant leur nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'ils puissent être identifiés sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un mail avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de L'Echo du Marais. Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peut être mobilisée pour d'autres actions.

A vous de décider !



## Dates

### Septembre 2013

Di 01	Hof ter Musschen	Visite guidée : Floraisons tardives - Guide : J. Randoux
Sa 07	Hof ter Musschen	Gestion
Di 08	Moeraske	Visite guidée : La Flore bleue pour les débutants - Guides : A.-M. Paelinck & Ch. Rombaux (voir annonce en page 24)
Ve 13	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 14	Moeraske	Gestion
Sa 21	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 27	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 28	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels

### Octobre 2013

Sa 05	Hof ter Musschen	Gestion
Di 06	Hof ter Musschen	Visite guidée : A la découverte des fruits - Guide : A.-M. Paelinck
Ve 11	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 12	Moeraske	Gestion
Di 13	Moeraske	Visite guidée : A la découverte des fruits - Guide : A.-M. Paelinck
Ve 25	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)

### Novembre 2013

Sa 02	Hof ter Musschen	Gestion
Di 03	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les lichens - Guide : B. & R. Beys
Ve 08	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 09	Moeraske	Gestion
Di 10	Moeraske	Visite guidée : Promenade automnale - Guide : Ch. Rombaux
Ve 22	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)

### Décembre 2013

Di 01	Hof ter Musschen	Visite guidée : La nature en hiver - Guide : J. Randoux
Sa 07	Hof ter Musschen	Gestion
Di 08	Moeraske	Visite guidée : La nature en hiver - Guide : J. Randoux
Ve 13	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 14	Moeraske	Gestion

### Janvier 2014

Sa 04	Hof ter Musschen	Gestion
Di 05	Hof ter Musschen	Visite guidée : Promenade ornithologique - Guide : M. Moreels
Ve 10	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 11	Moeraske	Gestion
Di 12	Moeraske	Visite guidée : Promenade ornithologique - Guide : M. Moreels
Ve 24	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)

### Guides – contacts

- R. & B. Beys : 02 / 771 33 71
- M. Moreels : 02 / 460 38 54
- A.-M. Paelinck : 02 / 215 00 23
- J. Randoux : 02 / 705 43 02
- Ch. Rombaux : 02 / 242 50 43

### Auriez-vous une adresse e-mail à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses « courriel » de nos abonnés.

Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites.
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

Si vous souhaitez nous communiquer vos coordonnées « e-mail », merci de nous les faire parvenir à l'adresse [cosyandre@yahoo.fr](mailto:cosyandre@yahoo.fr). D'avance merci !